Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 035-213502552-20260224-D2026_09CM-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-quatre février deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernadette LETANOUX, maire.
Date de la convocation : 19/02/2026 adressée par messagerie électronique et publiée par voie d'affichage extérieur à proximité de la porte d'entrée de la mairie le 19/02/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents :14 ; Votants : 14
Présents : Bernadette LETANOUX, Yves RUELLAN , Brigitte NICOLAS, Roseline CAUGANT, Patrice GINGAT, ,Armel DENIS , Sébastien SALIOU, Sophie BARILLE , Stéphane PRULHIÈRE, Yannick DANIEL, Patricia CARET, Nadège LESSIRARD, Betty CADOT, Carmen MAUDET
Absents: Fabien ALIX
Secrétaire : Brigitte NICOLAS

N°09-2026 : PERSONNEL : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION PASS'EMPLOI 2026 :

Rapporteur : M Yves RUELLAN, premier adjoint

Exposé :
Monsieur RUELLAN présente la convention de prestations sociales avec l'association Pass'Emploi ayant pour but l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail. Les travaux porteront sur l'entretien du camping, de la voirie, des bâtiments, des réseaux, des espaces verts et du cimetière selon les besoins. La mission s'étendra sur une période maximum de 5 jours jusqu'au 31/12/2026 pour un groupe de 6 à 10 personnes au tarif de 540 € par jour.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :
- ACCEPTE les termes de la convention ;
- AUTORISE le maire à signer les actes et pièces nécessaires.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La secrétaire
Brigitte NICOLAS

MAIRIE DE ST-BENOÎT-DES-ONDES (Ille et Vilaine)

Le maire,
Bernadette LETANOUX

MAIRIE DE ST-BENOÎT-DES-ONDES (Ille-et-Vilaine)